

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jacques HANDSCHIN

Les débuts du chant d'église en Suisse

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1934, tome 33, p. 131-134

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Les Débuts du Chant d'église en Suisse

Dans les recherches sur la primitive histoire de la musique en Suisse, aucun progrès considérable n'est à enregistrer depuis Anselme Schubiger qui édita en 1858 son *Sängerschule St-Gallens* et en 1873 son traité sur *die Pflege des Kirchengesanges und der Kirchenmusik in der deutschen katholischen Schweiz*. Il semble même que le travail sur ce terrain perde toujours en qualité. Il y a plus d'un an, parut dans une revue musicale un article où l'on prouvait que le chœur mixte, c'est-à-dire le concours d'hommes et de femmes à l'exécution du chant, avait été imaginée en 876 à Zurich par un Zurichois. Ce bon vieux Schubiger est parfois copié sans citation et cet honneur arrive aussi aux recherches récentes.

C'est donc, pour parler scientifiquement, un terrain où poussent bien des broussailles. On a cependant l'impression que par une culture méthodique on en pourrait espérer beaucoup plus de rapport. L'auteur de ces lignes ne se fait pas l'illusion d'avoir cultivé méthodiquement ce terrain. Ce ne sont que quelques observations incidentes qu'il aimerait exprimer dans ces lignes. Il espère toutefois prouver par là la possibilité de rendement de ce terrain et en inciter d'autres à une culture méthodique.

Partons de Schubiger. Une notice (qui ne brille pas par l'abondance des indications de sources) de son *Pflege des Kirchengesanges* est sans cesse citée comme le premier témoignage du chant d'église en Suisse. La voici : après que le couvent de Disentis eut été fondé par le missionnaire irlandais Sigisbert avec l'assistance d'un indigène Placide, ce dernier ayant subi le martyre, ses ossements auraient été transférés au couvent, au chant « des psaumes et des hymnes » (vers 620).

La source, Schubiger nous la laisse deviner : ce sont les *Acta Sanctorum*, monument inépuisable pour l'histoire de la culture. Notre anecdote s'y trouve au 11 juillet. Mais nous éprouvons un léger désappointement. Il ne s'agit pas d'une translation solennelle aux chants d'un chœur de moines : saint Sigisbert seul reçoit son compagnon qui vient à lui en chair et en os après sa décollation, et l'ensevelit en chantant et priant. Disentis était-il déjà alors un couvent dans le vrai sens du mot ?

Mises à part ces désillusions, on éprouve sur ces chemins aventureux d'agréables surprises. Le témoignage le plus vieux jusqu'ici du chant d'église en Suisse, nous arrive d'un autre côté. Il vient de St-Maurice d'Agaune, de ce couvent dans la vallée du Rhône qui ne surpasse pas en gloire les autres lieux de culture de la Suisse pour cette unique raison peut-être que les témoins immédiats de son passé ont péri dans les flammes ; de St-Maurice dont ce serait une des tâches les plus intéressantes de l'histoire culturelle de la Suisse, de saisir indirectement le rayonnement.

Si la Suisse septentrionale et orientale ne reçut à fond le Christianisme que depuis le VII^e siècle par les missionnaires de l'Archipel britannique, la tradition chrétienne de la Suisse occidentale et méridionale remonte jusqu'à l'époque romaine. Le martyr de la *légion thébéenne* qui stationnait à Agaune tombe au III^e siècle. Dans la seconde moitié du IV^e siècle déjà, s'élève là une basilique. En 515 l'abbaye de St-Maurice est fondée par le roi des Burgondes, Sigismond, qui lui-même se retire bientôt dans ce couvent, mais pour en être arraché par le roi des Francs et décapité. La teneur de la charte de fondation ainsi qu'une relation du concile de 515 nous ont été conservées. M. Raymond a soumis ces textes dans la *Revue d'histoire suisse* à un examen critique, et cela avec un résultat positif. Parmi les autres explorateurs récents qui ont bien mérité de la célèbre abbaye, nous citerons Mgr M. Besson et M. L. Dupont-Lachenal.

Un arrangement absolument original fut décidé. Le culte de Dieu dans la basilique devait se continuer sans interruption. Dans ce but on divisa les moines en cinq groupes — nous pouvons bien dire *chœurs*. Il était prévu que

les moines n'auraient pas à s'occuper de travaux manuels, afin de pouvoir s'adonner totalement au chant et à la prière. Par conséquent, on dota très richement le couvent de propriétés foncières — si richement, qu'aux époques qui suivirent, les rois burgondes et les ducs de Savoie attèrent souvent aux biens du couvent.

On nomma comme premier abbé un homme au nom musical d'Hymnémode. Il est vrai qu'il mourut moins d'un an après ; mais son épitaphe célèbre celui *qui avec l'aide de Dieu et par son propre exemple favorisa les vœux des chantes*. Nous savons qu'il était venu avec un certain nombre de moines d'un couvent du nom de Grigny ; nous ne pouvons cependant préciser avec certitude de quel couvent il s'agit parmi ceux de ce nom, aux confins des diocèses de Grenoble et de Vienne. En tous cas, l'un des cinq chœurs portait normalement le nom de *Granensis* ; le nom du deuxième fait allusion au couvent de l'Île-Barbe près de Lyon ; celui du troisième se rapporte peut-être bien au couvent de St-Claude sur le versant occidental du Jura (quoiqu'on puisse mettre sur les rangs Romainmôtier qui est sur le versant oriental du même Jura) ; on ne connaît pas le nom exact du quatrième ; enfin le cinquième ne porte pas un nom géographique mais il se trouve dénommé d'après son chef.

Nous pouvons nous faire peut-être même une image concrète du chant d'église à St-Maurice. C'est un historien parisien de la musique, historien plein de mérite, qui nous a montré ici le chemin. Dans la *Revue du chant grégorien*, A. Gastoué a attiré l'attention sur un passage de l'historien mérovingien Frédégaire, où l'on voit que le roi Dagobert (†639) aurait ordonné qu'on introduisît la disposition du chant agaunien dans l'abbaye de St-Denis qu'il avait fondée. Ceci serait en effet un brillant témoignage pour la culture du chant au couvent valaisan. Avouons qu'à St-Gall on n'a jamais reçu de l'extérieur de tels compliments : on se les est donnés soi-même ! Mais Gastoué continue ses déductions. Cette relation établie, il propose rien moins que de voir dans un ancien office de saint Denis, chanté à St-Denis, un office de saint Maurice originaire de St-Maurice, mais adapté à St-Denis au saint patron du lieu. Si l'hypothèse de Gastoué est exacte, une pièce de la culture musicale de St-Maurice se serait

conservée, malgré les incendies du couvent, grâce au rayonnement étendu de St-Maurice ; une pièce qui serait plus ancienne que les chants (perdus) que les plus anciens missionnaires irlandais apportèrent en Suisse, et à plus forte raison plus ancienne que le chant grégorien, qui recouvrit et submergea ce mince dépôt de l'influence irlandaise.

Qui suit un historien étranger, ne se rend au moins pas suspect de patriotisme étroit. Toutefois nous ne voudrions pas acquiescer sans restriction à l'hypothèse de Gastoué d'après laquelle les morceaux de chant — à vrai dire très intéressants — qu'il a découverts, proviennent de St-Maurice. Regardons de plus près le passage de la chronique attribuée à Frédegaire. Le roi Dagobert ordonne qu'on introduise à St-Denis la disposition du chant agaunien ; en même temps nous lisons que l'abbé de St-Denis y manque par nonchalance. Pour être complet, rapprochons encore la charte de Clovis II, fils de Dagobert (654 ou 653) : elle mande que l'ordre des chants par chœurs, tel qu'il est suivi à St-Maurice jour et nuit, soit de nouveau repris. Avouons-le, la teneur de ces passages fait soupçonner que ce que Dagobert avait fait introduire à St-Denis, et ce que Clovis y voulait voir rétabli, n'était pas tant les qualités du chant agaunien que plus précisément la perpétuité de sa célébration. Même si alors nous sommes moins assurés que ces chants proviennent de St-Maurice, nous pouvons tout de même conclure que St-Maurice fut dès les tout premiers temps un centre important de culture pour le chant d'église.

Ainsi St-Maurice doit être manifestement incorporé à cette période du chant d'église que nous désignons du nom de « gallican », bien que vu sa situation géographique il faille compter avec l'influence du chant ambrosien. En résumé : le chant d'église en Suisse pourrait bien être aussi ancien que les institutions ecclésiastiques elles-mêmes. L'histoire de celles-ci doit donc servir de point d'appui à l'histoire de celui-là.

Jacques HANDSCHIN *

* Nous remercions vivement M. Handschin, de Bâle, de nous avoir aimablement communiqué cet article très intéressant, qu'il a d'abord publié — en allemand — dans le *Neue Zürcher Zeitung* du 26 mai dernier.